

PROCES-VERBAL DE LA 51^{ème} ASSEMBLEE GENERALE du 21 mars 2015

Validé par le Comité directeur le 30 mai 2015
Adopté lors de l'assemblée générale du 19 mars 2016

Hôtel IBIS - Paris Porte de Montreuil

Le 21 mars 2015, les membres mandatés de la Fédération Française de Course d'Orientation (FFCO) se sont réunis en assemblée générale.

L'assemblée générale est présidée par M. Michel EDIAR, assisté de M. Bernard MORTELLIER, Secrétaire général et de M. Mathieu LEMERCIER, Trésorier.

Mme Madeleine DIEUDONNE et M. Joël POULAIN sont désignés Secrétaires de séances

Comité directeur

Michel EDIAR - Président, Bernard MORTELLIER - Secrétaire général, Madeleine DIEUDONNE - Secrétaire-générale adjointe, Mathieu LEMERCIER - Trésorier, Sandrine TAISSON - Trésorière-adjointe, Valérie BERGER-CAPBERN, Chantal BURBAUD, Hélène EDIAR, Dominique ETIENNE, Etienne MOREY Joël POULAIN, Thierry VERMEERSCH (excusés : Vincent FREY, Laurent LAINE, Ludovic MAILLARD)

Responsables de commission

Michel CHARIAU, Alain GUILLON

Direction technique nationale

Marie-Violaine PALCAU (DTN), Bernard DAHY (Adj.DTN), André HERMET (CTS)

Personnel fédéral : Nathalie MATTON, Gabrielle PARFAIT, Valérie SCHVARTZ

Commissaire aux comptes : Aymeric JAMET (cabinet Auréalys)

Expert-comptable : David GEOFFROY (Cabinet Sopreca)

Vérificateurs aux comptes : Huguette BOUSQUET, Christophe DODIN

Membres de la Commission de surveillance des opérations électorales

Daniel ROLLET, Evelyne CAMARROQUE, Philippe L'HUILLIER

Membres de la Fédération invités

Jean-Paul TERS, Présidents d'honneur et Michel CHARIAU, Secrétaire général d'honneur

Candidats au Comité Directeur : Sylvine BROUTE, Daniel POEDRAS

Représentants des associations affiliées présents (35) désignés par leur ligue et représentant des membres associés désigné par le collège (1) :

Alsace (2)	Yves CARU, Jean-Luc PIERSON
Aquitaine (3)	Sylvine BROUTE, Laurent MUNDT, Mickaël PARZYCH
Auvergne (1)	Evelyne CAMARROQUE
<i>Bourgogne (-)</i>	<i>non-représentée</i>
Bretagne (2)	Joël LE COZ, Daniel POËDRAS
<i>Centre (-)</i>	<i>non-représentée</i>
Champagne-Ardenne (1)	Yann MAREIGNER
Côte d'Azur/PACA (1)	Olivier BENEVELLO
Franche-Comté (2)	Philippe LAURENT, Jean-Michel LEDI
Ile-de-France (4)	Dominique BRET, Alain GUILLON, Christian LEGRAND, Serge PONS
Languedoc-Roussillon (1)	Bénédicte TISSEYRE-BOPP
<i>Limousin (-)</i>	<i>non-représentée</i>
Lorraine (2)	Jocelyne LEMERCIER, Eugénie MOREL
Midi-Pyrénées (2)	Jean-Louis BLEIN, Patrick CAPBERN
Nord-Pas-de-Calais (2)	Philippe L'HUILLIER, Grégory PRINS
Normandie (1)	Marion DESLANDES
<i>Pays-de-la-Loire (-)</i>	<i>non-représentée</i>
Picardie (1)	Bertrand PATURET
Poitou-Charentes (1)	Patrick ROBIN
Provence/PACA (2)	Daniel ANDRE, Colette JOUVE
Rhône-Alpes (6)	Béatrice BONACCHI, Carole BARRIER, Patrick DESBREST, Michel DEVRIEUX, Camille GINTZBURGER, Odile PERRIN
Membres associés (1)	Daniel ROLLET

2 suppléants étaient également présents : Francis BOPP (LR), Claire SANDEVOIR (NM)
ainsi qu'1 licencié en tant qu'auditeur libre : Roland DIEUDONNE (IF)

9h00 : Ouverture de la 51^{ème} assemblée générale

1. Quorum

Au 31 décembre 2014, la FFCO comptait 8348 licenciés autorisant statutairement 41 représentants détenant 174 voix plus un représentant du Collège des membres associés détenant 1 voix.

17 ligues sont présentes, le collège des membres associés est représenté, soit 35 représentants détenant 154 voix. Le quorum étant atteint, l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

2. Introduction

Michel EDIAR souhaite la bienvenue à l'ensemble des représentants

3. Procès-verbal de l'assemblée générale AG du 22 Mars 2014

Après demande de la ligue RA de modifier la phrase (rapport d'activités du SG) : « l'Assemblée Générale n'est pas un lieu d'échanges mais le constat d'un travail effectué en cours d'année. Les différents échanges peuvent et doivent se faire lors des réunions de zones, de la conférence des présidents de ligue et lors des AG de ligue lors de la présence d'un représentant fédéral » aucune autre observation n'est formulée.

La correction effectuée est celle-ci :

Toutes les réunions effectuées tout au long de l'année avec nos structures, toutes nos entrevues lors des diverses rencontres sur les lieux de compétitions ne remplaceront jamais nos échanges en assemblée générale annuelle (FFCO). Cette journée est dédiée à un exposé de l'année passée – c'est à cette occasion que les échanges d'opinions sont énoncés. Rien ne vaut des échanges interligues, interzones, fédérales. Chacun peut apporter avec ses opinions une pierre à l'édifice.

Vote 1 : Le procès-verbal de l'assemblée générale 2014 est adopté à l'unanimité (129 voix pour /129).

4. Rapport moral du Président (Michel EDIAR)

Réunion MJSCS : diminution de 115 à 60 fédérations à l'horizon 2020. Promotion et portail loisir IGN. Progression des licenciés et des participants compétition en CO à pied. Année forte par les résultats internationaux en CO à pied et à VTT. Nouvelle licence sport-santé. Travaux au siège.

Questions :

Un peu déçus et inquiets du peu de progression de l'effectif. Objectif difficile à atteindre des 10000 licenciés sans prendre un virage pour développer davantage la CO et vieillissement des orienteurs.

Souhait d'ouverture vers d'autres pratiquants potentiels.

L'objectif nécessite une étude en profondeur de la situation.

Le Président invite la RA à participer au Comité Directeur afin d'apporter des idées novatrices sur ce sujet.

5. Rapport de gestion du Trésorier (Mathieu LEMERCIER)

Remercie son adjointe Sandrine TAISSON, notre comptable, notre DTN, l'expert-comptable et le commissaire aux comptes.

Résultat 2014 excédentaire de 52 086 € (ce qui correspond à 19 jours de fonctionnement, 5 % de charges totales, lié en partie à un arrêt de travail longue durée).

On constate une relative stabilité d'un exercice à l'autre. La masse salariale est en baisse.

Recettes : Baisse des subventions de fonctionnement ministérielles de 10000€, mais augmentation des recettes des licences (3,6%). Pass'O en augmentation de 4 % (variable selon les zones)

Partenariat Noname (200000€ sur 4 ans, part de 29 500€ en 2014).

Produits haut niveau

Dépenses : fonctionnement fédéral en baisse (report partiel sur structuration fédérale, CD au siège après travaux, arrêts de travail), haut niveau maîtrisé (65 % MJSCS, 25 % FFCO, 10 % HN), développement, (dont subventions vers structures d'accès HN, O'camp, communication, équipements sportifs : cartes HN, experts efficaces), formation.

Analyse du bilan financier : fond de roulement 350.734€ au 31/12/2014 (129 jours de fonctionnement fédéral).

Trésorerie : 438 632€ soit 161 jours au 31/12/2014.

Affectation de l'excédent (128 310€ proposé en report à nouveau).

Perspectives 2015 : poursuite de la baisse ministérielle.

Questions/remarques

- Patrick Desbrest (RA) : remercie de reconnaître l'apport des échanges avec l'armée
- Daniel André (PZ) : -23 % en développement (-20 % de dépenses + non reconduction SI) ; partenariats en forte baisse.
Réponse : manque de pilote fédéral et d'équipe chargée de cette recherche.
- Jean-Louis Blein (MP) : piste avec ECOCERT*. Certains investissements en vue d'un partenariat ont été coûteux mais à fonds perdus par le passé.
Réponse : une maquette de support de communication est refaite, mais il manque d'une équipe et d'informations.
- Odile Perrin (RA) : mieux prendre en charge des frais des jeunes sportifs.
- Camille Gintzburger (RA) : flécher une partie des produits vers ces jeunes sportifs.
Réponse de Mathieu Lemerrier : réglementation à modifier sur le long terme plutôt qu'un apport ponctuel.
Réponse de la DTN : il n'y a pas eu d'augmentation de la part payée par les sportifs ces 2 dernières années ; il y a un rééquilibrage avec augmentation de la prise en charge des frais pour les CO -VTTistes.
- trésorerie : jusqu'où doit-on augmenter les réserves ? Prudence ou envisager un salarié supplémentaire ?
- RA : le développement doit se faire, l'embauche d'un personnel paraît nécessaire.
- PC : Pourrait-on avoir des bilans dès la mi-Novembre ?
Réponse : Non, trop de facturation en cours à cette date. Envisage l'embauche d'une personne « petite main »

6. Rapport de l'Expert-comptable M. David GEOFFROY

Remercie notre trésorier qui a bien structuré sa présentation et notre comptable efficace.
L'évolution de nos subventions : vont passer de 33 à 25 % dans les prochaines années, nous avons accru nos ressources propres en conséquence.

7. Rapport du Commissaire aux comptes M. Aymeric JANET (AUREALYS)

Sincérité et concordance des comptes et dans le rapport de gestion. Pas de convention réglementée sur 2014.

8. Rapport des vérificateurs aux comptes

Mme M. Huguette BOUSQUET et Christophe DODIN ont procédé aux vérifications des opérations comptables et des différents livres, voici 15 jours, en présence de Mathieu LEMERCIER et de Valérie SCHVARTZ : grande rigueur de classement, bon contrôle des dépenses, amélioration des demandes de remboursement.
Remarques : Signature des demandes à améliorer avec révision du règlement financier (allègement souhaitable).
Nous aimerions être associés à cette révision.
Ils proposent de donner quitus au Trésorier pour la gestion des comptes de la FFCO.

VOTE 2 : Rapport de gestion

142 pour, 7 rejets, 4 abstentions, 1 blanc
Adopté

VOTE 3 : Affectation de l'excédent

Après prise en compte de l'excédent de 52 086 € pour l'exercice clos le 31/12/2014 et d'un report à nouveau créditeur de 76 224 €, formant un total affectable de 128 310 €, il est proposé de reporter à nouveau la totalité de cette somme.
106 pour, 34 rejets, 12 abstentions, 2 blancs
Adopté

VOTE 4 : Election des vérificateurs aux comptes 2015

Christophe DODIN 149 voix
Laurent MUNDT 145 voix
Candidats Elus

9. Rapport d'activités (Bernard MORTELLIER)

Lecture du rapport de toutes les activités

Questions/remarques

Formations GEC ?

Réponse : par les ligues; matériel SI et résultats sous csv mais plusieurs logiciels d'exploitation possibles.

- RA : il n'y a pas d'obligation pour un non-licencié de prendre la partie assurance accident du Pass'O

Réponse : l'achat d'un Pass'O est un « pack » : une part de charges fédérales (incompressibles), une part d'assurance RC (obligatoire) et une part d'assurance dommages corporels facultative. Le licencié peut demander le remboursement de cette part directement auprès de la MAIF (0,21€)

- Avenir des raids multisports de nature ?

Le MJS a refusé pour la 2^{ème} fois l'agrément à la FRMN ; la FFCO a accepté la demande du MJS de les recevoir. Le président de la FRMN a décidé que les raids multisports étaient avant tout une activité de sports enchaînés, a refusé de s'associer à la FFCO et a entrepris des discussions avec la FF de Triathlon (en a fait récemment état sur son site). La FFCO est entrée en discussion avec le président et la DTN de la FF de triathlon. Difficulté d'entrer en échanges avec le président de la FRMN depuis le projet de délégation. Notre projet de convention a été envoyé à la FRMN en 12/2014, sans retour de leur part.

VOTE 5 : Rapport moral du Président

121 pour, 32 abstentions, 1 blanc

Adopté

VOTE 6 : Rapport d'activités du Secrétaire Général

142 pour, 4 rejets, 7 abstentions, 1 blanc

Adopté

Départ d'un représentant de la ligue Ile-de-France (-5), soit 34 représentants détenant 149 voix

10. Rapport de la DTN

Marie-Violaine PALCAU présente le bilan de la DTN pour chacune des actions inscrites dans la convention d'objectifs 2014 signée avec le Ministère des Sports

Action 1) Outil de santé publique et de bien être : promotion du sport pour le plus grand nombre

Assurer la sécurité des pratiquants / un encadrement de qualité et pérenne / accès du sport aux publics prioritaires / rayonnement de la France.

Nombre de licenciés : +1,7 % (8348) ; rang FFCO : 68/90 fédérations unisport

Le nombre de licenciés détermine le poids de la Fédération.

Action 2) Prévention et sport santé

Priorité FFCO / publics jeunes : projet jeunes ; indicateurs 14-20 ans : + 8,9 % / (2013).

Autres publics : lancement des circuits de couleur, courses de proximité régionales.

Pratique mixte par essence : 37 % de femmes (+ 3,4%).

Pratique adaptée à tous les âges : la CO est une activité qui permet la lutte contre le vieillissement.

En cours de mise en place : Un plan de féminisation dans un objectif de développement de la pratique et de favoriser l'accès des femmes aux postes à responsabilité au niveau local et fédéral.

Public prioritaire : Moins de 2% de licenciés dans les ZUS. Peu de clubs à proximité des quartiers et pratique géographiquement éloignée.

Personnes en situation de handicap (7 clubs, pas de projet fédéral : à développer).

Emploi : 1 emploi d'avenir et 1 emploi sport créés sur le territoire.

Action 3) Objectifs partagés spécifiques à la FFCO

Développement :

- structuration fédérale : 69 % de référents coordonnateurs des projets au niveau des CD, ligues et zones. Un référent cartographie par département est souhaité. Pour une meilleure répartition des missions, davantage de référents ligues et zones sont nécessaires pour une plus mise en place des projets plus rapides.

- soutien du ministère des sports pour séminaires et réunions CTS

- RES et espaces de pratique : recensement depuis le site FFCO (indicateurs : 9200 km² en 2014 / 4500 km² en 2013) soit 60 % des espaces de pratique : 40 % doivent encore être référencés. Voir aussi dans le portail loisir IGN.

- La cartographie de HN : budget diminué, co-financement avec structures locales (8 cartes en 2014).
- Projets jeunes : nombre d'écoles de CO recensées:83 (40 % des clubs) ; objectif 2017 : 50 % des clubs. Développement des RDE et des SLE (4 fonctionnent), indicateur : 19 % jeunes issus des SLE arrivés en équipe de France en 2014 (objectifs 35 % en 2015).

Action 4) Développement du sport de haut-niveau

La France est 4^{ème} nation mondiale en 2014 en CO à pied et 7^{ème} en CO à VTT.

Thierry Gueorgiou est champion du monde LD (12^{ème} titre mondial) en CO à pied.

Baptiste FUCHS est vice-champion du monde LD en CO à VTT.

Soutien aux 3 pôles : Indicateur : 43 % de sportifs en pôle sélectionnés en équipe de France.

Aides aux sportifs HN (61% individuellement) et suivi socio-professionnel des SHN : 3 décharges pour professeurs du secondaire SHN, 1 détachement INSEP et 4 CIP pour des SHN en COVTT en 2014.

Suivi médical : 84 % SHN, 96 % chez les espoirs. Baisse importante de la subvention ministérielle pour la SMR des espoirs alors les exigences n'ont pas baissées. Amorce de la future réforme du HN.

Encadrement sanitaire des EdF : CO à pied uniquement.

Formation fédérale : 231 diplômés (objectif atteint) à augmenter pour les arbitres (surtout régionaux) ; 2 CQP en cours de mise en place (cartographe et animateur).

Subvention Ministérielle: faible baisse de 2,9 % en 2014, inférieure à la moyenne des fédérations.

Perte d'un poste de CTS fin 2015 : resserrement inévitable des actions CTS sur le HN, la formation de formateurs et missions de conseiller, d'évaluateur de développement.

Diminution annoncée du nombre de cadres d'état et des subventions ministérielles.

Prospective : augmenter le nombre de licenciés afin d'augmenter la viabilité financière autonome de la FFCO et recenser tous les espaces de pratique.

Questions/remarques

Daniel André (PZ) : on ne peut autant réduire les moyens en augmentant les objectifs de développement.

Marie-Violaine Palcau : vous avez localement réussi à atteindre et même dépasser vos objectifs en 2014. Nous ne négligerons pas les formations, en particulier de formateurs.

Claire Sandevor (NM) : 1. encourager les sportifs HN à venir à l'AG et 2. demande de plus de parité dans les sélections

Michel Ediar : 1. il y a 1 place de SHN au Comité Directeur.

Marie-Violaine Palcau : 1. cela a été rappelé antérieurement, mais pas de candidature. Demande pour supprimer les dérogations pour les sélections. Les sélections ont déjà été ouvertes à tous. Mais pour des questions logistiques, elles ont été limitées au groupe France pour les juniors et seniors. Elles restent ouvertes pour les catégories 16-18 et la CO à VTT. La question peut être à nouveau étudiée.

/ féminisation : Effective en jeunes, elle diminue chez les juniors et les seniors, les critères étant des critères de niveau de performance.

Odile Perrin (RA) : sollicitation RDE pour la zone SE impossible dès Juin.

Marie-Violaine Palcau : Il s'agit d'un courrier pour lancer la réflexion sur le calendrier afin de bien prendre en compte aussi les événements dédiés aux jeunes dans la constitution des calendriers de ligue. Le calendrier pour les RDE est effectif pour septembre.

Odile Perrin (RA) : plus de structures pour les jeunes étudiants devenant hors structure de RA (sortent de la SLE à 20 ans)

Marie-Violaine Palcau : réflexion PES sur les structures engagées en 2015 en vue de la future réforme du HN annoncée.

11. Budgets 2015 et 2016 (Mathieu LEMERCIER)

Budget 2015 : Total = 1.104.505€ (baisse de 1,5 % de subvention ministérielle) ; dépenses communication revalorisées (utilisé à 50 % en 2014 soit 17000€) à 45000€ : kits de communication... ; formation et projet jeunes un peu revalorisés.

Budget 2016 en légère baisse (subvention ministérielle baisse de 3,4 %, taux de base augmente de 1%)

Recettes : 1.097.945 € / Dépenses : 1.097.945 € (incrémentation de 1%)

Questions/remarques

Daniel André (PZ) : totaux HN à rectifier p.108

Mathieu Lemerrier : erreur qui va être rectifiée.

Michel Dévrieux (RA) : on ne reçoit plus rien pour les filières jeunes d'accès HN
Marie-Violaine Palcau : PES HN seul aidé par le ministère. Le flécher vers le projet jeunes.
Mathieu Lemerrier : aide aux SLE et déplacements référents de zone sur les RDE.

Daniel André (PZ) : p 101 = de 115.000 à 161.000.
Mathieu Lemerrier : revalorisation CO à VTT

Daniel André (PZ) : Objectifs de développement inatteignable si on table seulement sur +3 % d'augmentation de licenciés en 2015

Mathieu Lemerrier et Michel Ediar : nous restons prudents car réalistes.

Michel Dévrieux : posons-nous les vraies questions. On manque de personnel à la fédération (renforcer les capacités de travail donc de développement). La ligue RA en 2014 a pris le risque d'embaucher 2 personnes (-20000€ dans le budget RA 2014).

VOTE 7 : Budget Prévisionnel 2016

126 pour, 13 rejets, 10 abstentions
Adopté

12. Proposition d'évolution sur les tarifs (Mathieu LEMERCIER)

VOTE 8 : 1^{ère} résolution financière : Tarif « Etudiant » dès 2016

112 pour, 11 rejets, 26 abstentions
Adopté

VOTE 9 : 2^{ème} résolution financière : baisse du taux de base (8 à 6) pour les licences « sport-santé » et « dirigeant » dès 2016

138 pour, 11 rejets
Adopté

VOTE 10 : 3^{ème} résolution financière : déplafonnement du tarif des inscriptions pour les « manifestations internationales B » dès 2016

113 pour, 10 rejets, 25 abstentions, 1 blanc
Adopté

VOTE 11 : 4^{ème} résolution financière : augmentation du taux de base 2017 à 6.06€

131 pour, 18 rejets
Adopté

Départ d'un représentant de la ligue Ile-de-France (-4), soit 33 représentants détenant 145 voix

13. Mises à jour règlementaires

VOTE 12 : Modifications des Statuts

Article 4.2	139 pour, 5 rejets, 1 blanc	<i>Adopté</i>
Article 5.1	139 pour, 5 rejets, 1 blanc	<i>Adopté</i>
Article 6	129 pour, 15 rejets, 1 blanc	<i>Adopté</i>

VOTE 13 : Modifications du Règlement Intérieur

Article 5	après modification demandée : « facturation » et non « attribution »	
	123 pour, 9 rejets, 7 nuls, 6 blancs	<i>Adopté</i>
Article 18	138 pour, 7 blancs	<i>Adopté</i>
Article 20.1.3	143 pour, 2 blancs	<i>Adopté</i>
Article 42.1/42.2	112 pour, 23 rejets, 10 blancs	<i>Adopté</i>

Départ d'un représentant de la ligue Aquitaine (-5), soit 32 représentants détenant 140 voix

14. Candidatures au comité directeur

Deux personnes se présentent :

Sylvine BROUTE (AQ) : communication et partenariat

Daniel POEDRAS (BR) : site web FFCO : automatisation des tâches et convivialité du site

1^{er} tour

Sylvine BROUTE 140 voix

Daniel POEDRAS 137 voix

VOTE 14 : Candidats Elus

15. Réforme du calendrier 2017

Proposition faite aux ligues, avis des ligues remontés, proposition finale envoyée après vote du CD le 21/02/2015 :

- O'France tous les ans en Juillet

- 2 WE de Nationale (zone opposée) proposés en Mars et en Juin.

Questions/remarques

- RA : difficulté météo d'accès aux terrains.

Thierry Vermeersch : la ligue SE pourrait organiser 1 fois /2 en Mars et 1 fois /2 en Juin

- PZ : 2 WE de CF sont sur de WE courts, pourquoi ne pas utiliser les WE de 3 (ou 4) jours.

Thierry Vermeersch : courses de CF les plus importantes conservées.

- Rotations de zones ? : conservées.

16. Questions des ligues

Question 1 (AL)

A quand une redevance progressive en fonction de la participation et non pas du niveau de la course ?

- on y réfléchit pour l'an prochain avec une analyse comparative (ML) trop cher pour CO à ski et VTT.

Question 2 (AL)

Formation « spécialité CO VTT/Ski » Ne faudrait-il pas avoir un minimum de connaissances pour entrer en formation CO VTT /CO SKI ? (et pour cela modifier les prérequis)

- la commission formation étudie la situation actuelle pour évolution de cette formation et du diplôme

Question 3 (AL)

Le partage de l'espace naturel : quels soutiens ou arguments avons-nous face aux associations de chasse, à l'ONF, aux municipalités ?

- Remonter tout problème d'autorisation à la ligue et à la FFCO

Question 4 (AL)

Le cahier des charges et les exigences pour un club organisateur sont de plus en plus importantes. Or notre discipline n'existe que ou presque que grâce aux bénévoles. De telles exigences ne sont-elles pas nuisibles à notre discipline ?

- Aide-mémoire. Certains paragraphes sans objet pour certaines courses

Question 5 (AQ)

Souhait que les circuits jalonnés soient dispensés de payer la redevance CN. Cela est-il envisageable ?

- A étudier

Question 6 (AQ)

Souhaiterait que soit lancé un programme de dématérialisation de toutes les sollicitations administratives envers les ligues et autres organes déconcentrés. Beaucoup de choses ont été mises en place avec le développement du site internet mais il doit être possible d'aller plus loin (bilans école de CO, communication des PV d'AG, récépissé de préfecture, affiliations, ...). Cela permettrait de libérer du temps pour les dirigeants (souvent impliqués à plusieurs niveaux) et pour la fédération (traitement des documents, données, ...). Cela est-il envisageable ?

- A intégrer dans l'appel d'offre lors de la refonte du site à partir de 2017.

Question 7 (AQ)

Souhait que les départementales soient de la responsabilité des comités départementaux (comme le stipule le RC). Actuellement, la ligue valide les courses de tout niveau (régionale, départementale, ..) organisées sur son territoire sur le site internet FFCO.

Est-il possible de « descendre » le principe au niveau départemental, notamment pour les courses CN ? (la réforme territoriale pourrait changer la responsabilité des organisations. Il apparaît toutefois qu'il faudra morceler les régions – certaines comme ALPC sont très vastes - en entités territoriales plus petites, éventuellement à définir).

- A ce jour, le calendrier régional est de la responsabilité de la Ligue régionale, à étudier pour le futur site

Question 8 (AQ)

Quels sont les modalités règlementaires de la nouvelle licence « Sport Santé » ? Son prix peut-il être revu à la baisse ?

- Prix en baisse, bilan donné

Question 9 (AQ)

La mise en application de la nouvelle licence Sport-Santé doit à terme interdire aux non-licenciés l'accès aux circuits orange, violet et noir. Est-il possible de soumettre à nouveau à l'AG la mise en application du Pass'O surtaxé pour permettre une participation exceptionnelle d'un non licencié à ces circuits ?

- A étudier à nouveau. Projet Pass compétition (puis à transformer en licence). Sondage en ligne début Juin.

Question 10 (PZ)

Bilan licences sport-santé : 97 licenciés

Les affiliations club, l'achat des licences se font maintenant facilement par internet.

Ne pourrait-on pas imaginer un système identique pour les bons de réduction (10% sur la licence) accordés aux nouveaux licenciés quand ils ont pris un Pass'O. Cette opération se fait actuellement par courrier alors qu'on pourrait scanner les bons et les envoyer par mail. Les vérifications peuvent toujours se faire sur les déclarations des Pass'O envoyés à la FFCO.

- A étudier pour le futur site

Question 11 (RA)

La ligue demande que le passage des balises de couleur puisse se faire au sein des clubs : parcours agilité, questionnaire, suivi d'itinéraire. La validation du circuit compétition se ferait sur 3 courses régionales minimum. Quelle décision est-elle prise ?

- Le cahier des charges du passage des balises de couleurs a été mis à jour pour permettre des passages délocalisés, tout en gardant le principe d'avoir plusieurs clubs participant en même temps. Il n'est pas prévu de donner les balises sans passer les épreuves du cahier des charges.

Vu la taille de la ligue RA, elle est invitée à participer à la commission jeunes afin de partager ses propositions dans ce domaine. Par ailleurs, un retour d'expérience sur le passage des balises sera fait sur 2015. Celui de 2013 avait déjà conduit à certaines adaptations, mais il est toujours possible de faire mieux.

Question 12 (RA)

Où en est l'étude menée par le stagiaire (cf lettre O'clubs) concernant la propriété intellectuelle ? Comment cette personne pourrait-elle aider les ligues et comités départementaux à l'obtention de précisions ou réponses à leurs questions ?

- Stagiaire non venu, pas de candidat

Question 13 (RA)

Propriété intellectuelle cartographique : un débat s'est engagé sur ce sujet.

- Il n'y a pas de propriété intellectuelle d'un document cartographique (après plusieurs contacts pris auprès de juristes de l'INPI) car la transcription du terrain est normée de façon précise par l'IOF. La symbolique (légende) existe déjà. Elle a été créée et codifiée par l'IOF.

Question 14 (RA)

Concernant notre représentation à l'assemblée générale : nous avons aujourd'hui 6 représentants, chacun ayant 5 voix, serait-il possible de passer à 1 représentant pour 10 voix par souci d'économie en déplacement, hôtel, train, problème à trouver de représentants. ?

- A étudier sans pénaliser les petites ligues

Question 15 (RA)

Comment pourraient être intégrées dans le PES les structures d'accès au haut-niveau ? (encadrement, financement, mise à disposition de cadres techniques au niveau des régions)

- Déjà intégré, faibles moyens pour filières d'accès au haut niveau telles que les SLE, et les groupes ligues.

Dans le rapport de la DTN, pourquoi des performances retenues des jeunes du pôle France sont-elles intégrées au rapport, avant l'intégration de ces mêmes jeunes au pôle France ? (performances de l'été, intégration en septembre)

- Les sportifs intègrent le pôle France grâce à leurs performances. Les performances de l'année déterminent le niveau du sportif ayant intégré le pôle. Les indicateurs du ministère

Que fait la FFCO pour les jeunes qui ne font partie du PES et qui pourtant sont potentiellement médaillables sur des compétitions internationales ?

- Ne pas confondre PES et structures pôles. Le PES comprend les pôles et le dispositif des groupes France. En dehors des pôles, la FFCO aide les sportifs avec :

- . les actions au calendrier des groupes France,
- . un suivi individualisé d'entraînement par un des entraîneurs du groupe France
- . pour les sportifs en liste haut-niveau, ils peuvent faire une demande d'aide personnalisée (financière), être suivi dans l'aménagement de leurs études et accompagné dans leur insertion professionnelle.

Question 16 (RA)

Concernant la réforme du calendrier pédestre 2017 : Pourquoi ce thème n'est-il pas à l'ordre du jour ? Il ne sera donc pas exposé, ni soumis à un vote.

- Politique générale décidée par le Comité Directeur Fédéral

Quelle est la position de Franck Dechavanne dans la « commission pratiques sportives « fédérale » ?

- Franck Dechavanne a démissionné

Concernant les chiffres des pass'O : pourquoi la fédération ne rend-elle pas publique la liste des manifestations pour lesquelles il n'y a pas eu de déclarations de pass'O ?

- Suite donnée pour action

Question 17 (RA)

Concernant la charte graphique fédérale : serait-il possible d'enlever le bandeau rouge « Fédération Française de Course d'Orientation » intégré sur les cartes, au profit du logo fédéral ? (place disponible)

- Prise en compte des propos, la commission se réunira et proposera en cours de l'année une nouvelle charte

Question 18 (RA)

Coureurs sous-classés marquant trop de points en se sous-classant

- Appliquer un coefficient de réduction.

17. L'AG 2016 aura lieu le 19 Mars.

Le Président remercie les participants et clôture l'AG à 17h35.

Le Président
Michel EDIAR



Le Secrétaire de séance
Bernard MORTELLIER

